



CENTRE DE LOISIRS

- VACANCES DE NOEL

Les parents qui souhaitent voir leurs enfants fréquenter le Centre de Loisirs durant les vacances de Noël, sont invités à les inscrire, soit au Centre de Loisirs, soit au Centre des Marais, avant le mercredi 16 décembre au soir.

Le programme d'activités sera disponible au Centre des Marais à partir du lundi 7 décembre. Les enfants qui ne seraient pas inscrits ne pourront pas participer aux différentes sorties prévues.

- RECRUTEMENT

Le Centre de Loisirs recrute un animateur en Contrat Emploi Solidarité pour encadrer les enfants le mercredi et durant les vacances scolaires.

Adressez candidature au Centre des Marais - 43 rue de Chateaubriant à Vern.

EXPOSITION

A l'occasion du Marché de Noël organisé par le Comité de Jumelage se tient à la Bibliothèque Municipale, jusqu'au 2 janvier 93, une exposition sur **NOEL EN ALLEMAGNE** avec notamment des objets décoratifs typiques.

LA MAIRIE COMMUNIQUE ELECTIONS PRUD'HOMALES

Les Elections Prud'homales se dérouleront le mercredi 9 décembre 1992 de 8 h à 18 h. La présentation de la carte d'électeur sera obligatoire ainsi qu'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, carte de Sécurité Sociale)
Bureau de vote : Salle des fêtes de la Chalotais

THEATRE

PREMIERE JEUNESSE de Christian GUIDICELLI

Samedi 19 DECEMBRE 1992 à 20 h 30 à la salle des fêtes de la Chalotais par la compagnie **DOLCE VITA** organisé par L'ARPEC de l'Ecole Notre Dame.

Comédie douce amère dans laquelle Christian GUIDICELLI a su, par un art consommé du dialogue et un sens du comique de situation et de caractère, réveiller en nous rire et émotion.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Une permanence Insertion Professionnelle aura lieu le JEUDI 17 DECEMBRE 92 de 14 h 30 à 17 h 30 au Centre des Marais.

J. F. GUITTON, Correspondant Crédit Formation à Vern, accueillera les jeunes de 16 à 25 ans en recherche de formation ou d'emploi.

PREVENTION ROUTIERE

Récemment, la presse rendait compte d'un accident de voiture qu'on peut résumer ainsi : "Un jeune conducteur au volant d'une puissante voiture roule vite, trop vite. A la sortie de l'école, il fauche cinq fillettes, deux sont tuées, trois blessées dont une grièvement."

Le soir même, il était en prison. Pour combien de temps ? On ne sait, mais quelle importance pour ce conducteur qui, toute sa vie, aura devant les yeux deux gamines mortes et trois sérieusement blessées, parce qu'il roulait trop vite. Sans doute se dira-t-il souvent : "si j'avais su..."

Alors nous qui savons, ne prenons pas le risque qu'il a pris. Roulons modérément, humainement. Quelques minutes gagnées ne justifieront jamais la mort d'un enfant.